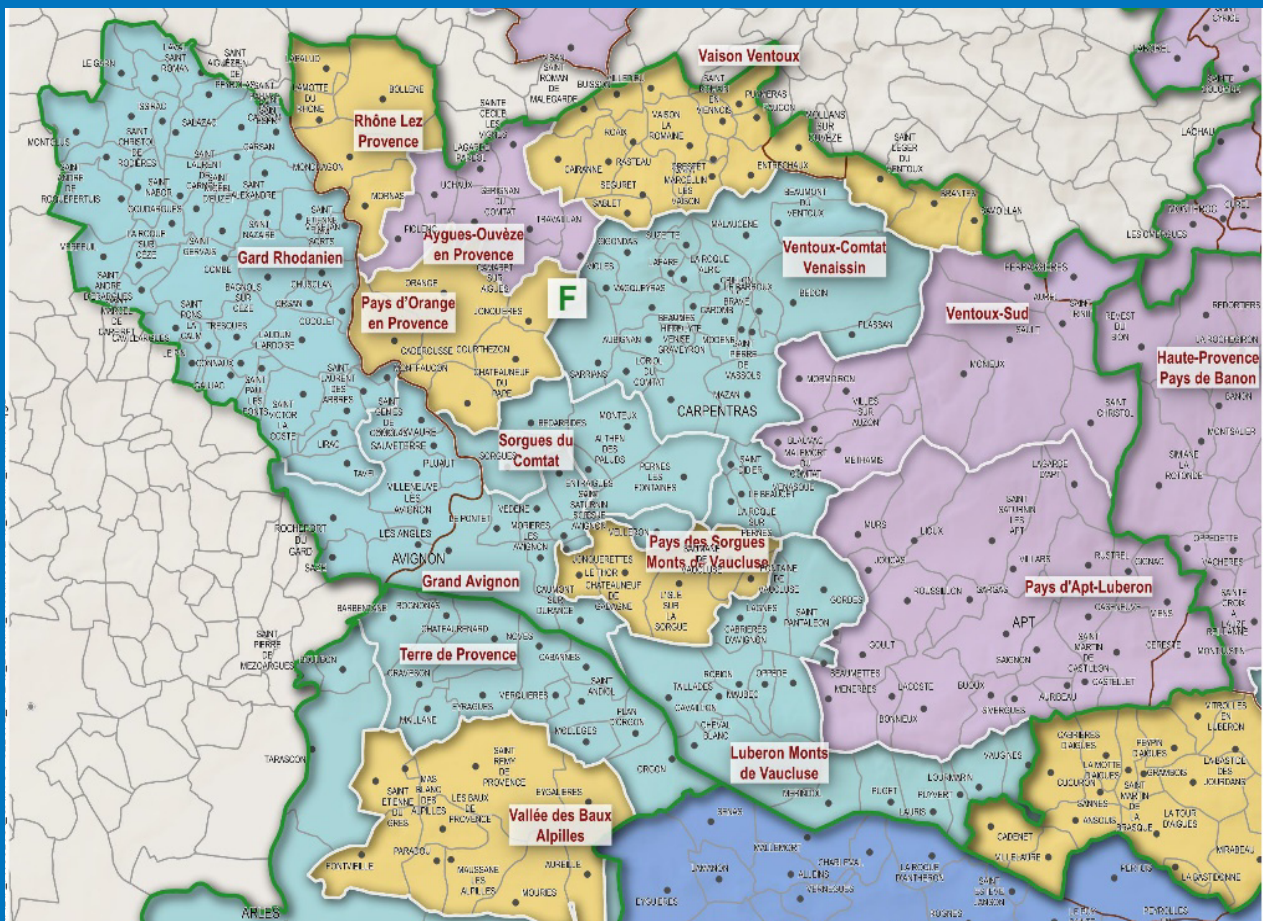


Contrat Opérationnel de Mobilité



SYNTHESE DU PROCESSUS DE CONCERTATION

BASSIN DE MOBILITE F

DIRECTION GÉNÉRALE
TRANSPORTS, MOBILITÉ
ET GRANDS ÉQUIPEMENTS



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

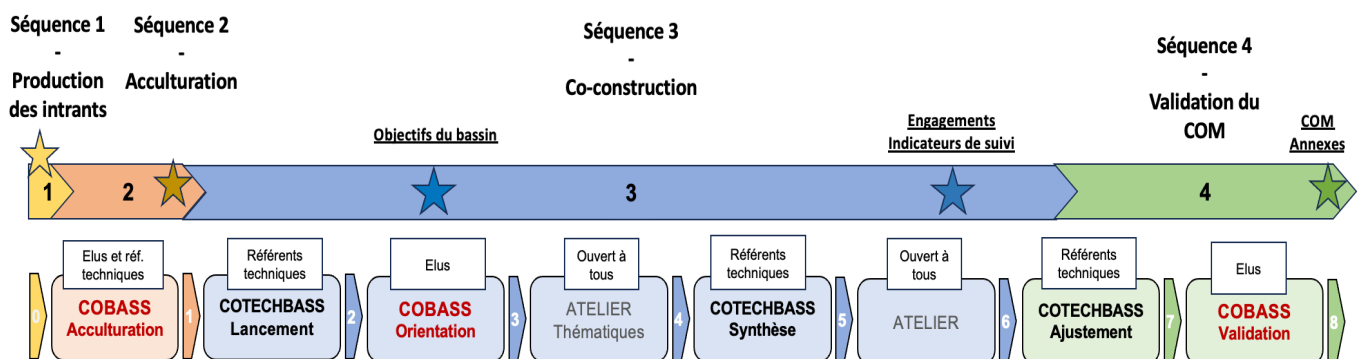


Co-construction du Contrat Opérationnel de Mobilité F

Déroulé de la démarche de co-construction et instances associées

Une méthodologie de co-construction autour d'une alternance de trois types de réunions **d'octobre 2023 à octobre 2024** :

- Les **Comités de Bassin (COBASS)** : réunions de validation et d'arbitrage réunissant des élus ainsi que des référents techniques
- Les **Comités technique de bassin (COTECHBASS)** : réunions de préparations des travaux à valider en COBASS réunissant les référents techniques
- Les **ateliers** : espaces d'échanges ayant permis de faire émerger des propositions d'engagements collectifs répondant aux objectifs majeurs du bassin. Ils ont réuni les référents techniques ainsi que des partenaires tels que l'agence d'urbanisme ou des associations actives dans le domaine des mobilités.



Acteurs du bassin de mobilité F et participation à la démarche de co-construction

Taux de participation moyen des signataires du COM : **59 %**

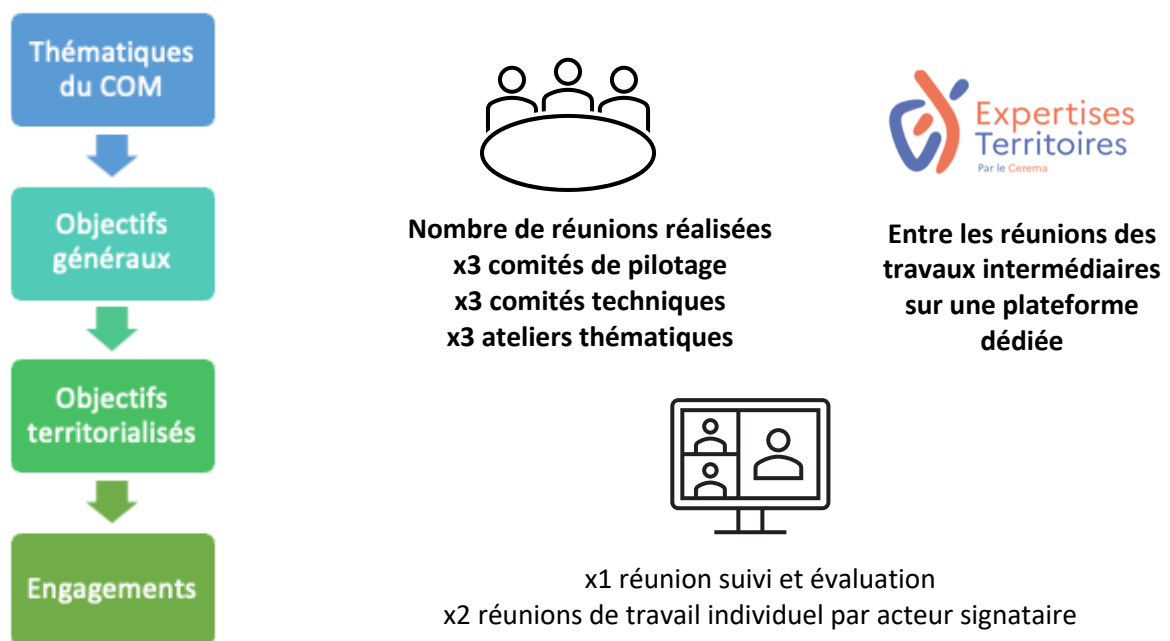
Taux de participation aux réunions		
SIGNATAIRES	Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	100 %
	Région Occitanie	45 %
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	33 %
	Département du Gard	67 %
	Département de la Drôme	0 %
	Département de Vaucluse	78 %
	Département des Alpes-de-Haute-Provence	0 %
	CA du Gard rhodanien	78 %
	CA du Grand Avignon	89 %
	CA Luberon Monts de Vaucluse	100 %
	CA des Sorgues du Comtat	89 %
	CA Ventoux-Comtat-Venaissin	100 %
	CC Aygues Ouvèze en Provence	33 %
	CC Pays d'Apt Luberon	44 %
	CC Pays d'Orange en Provence	56 %
	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	100 %
	CC Rhône Lez Provence	44 %
	CC Vaison Ventoux	22 %
	CC Ventoux Sud	22 %
	SNCF GARES & CONNEXIONS	78 %
TERRITOIRES ASSOCIÉS	CA Terre de Provence	44 %
	CC Territoriale Sud-Luberon	56 %
	CC Haute-Provence-Pays de Banon	0 %
	CC Jabron Lure Vançon Durance	0 %
	CC Enclave de Papes-Pays de Grignan	44 %
	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	11 %

Les thématiques de la Loi d'orientation des mobilités

Thématiques inscrites dans la loi d'orientation des mobilités (LOM)

1. Les différentes formes de mobilité et l'intermodalité
2. Les pôles d'échanges multimodaux et les aires de mobilité
3. Les modalités de gestion des situations dégradées
4. Le recensement et la diffusion des pratiques et des actions de mobilité
5. L'aide à la conception et à la mise en place d'infrastructures de transports ou de services de mobilité
6. La décarbonation des mobilités*

*Ajout de la thématique par la Région en accord avec les signataires du COM

Travail de co-construction pour une déclinaison progressive vers des engagements individuels et des engagements de bassin**Participation de territoires associés et Régions limitrophes :**

- Des échanges entre la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Région Occitanie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont assuré la coordination interrégionale de la démarche pour ce bassin interrégional.
- Des territoires associés ont ponctuellement participé aux réunions ou ateliers.

Participation d'autres acteurs :

Ateliers 1 et 2 : Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse, Vélo Loisir Provence, SEPEM et SNCF Voyageurs

Première étape du travail de co-construction : Identification et choix des objectifs généraux et des objectifs territorialisés

La construction des objectifs généraux et territorialisés s'est faite lors de deux réunions : le COTECHBASS n°1 (construction) et le COBASS n°2 (validation). Ces réunions ont été complétées par des travaux intermédiaires sur la plateforme Expertise & Territoires.

Ces réunions ont permis aux acteurs signataires du COM de choisir :

X7 objectifs généraux

X14 objectifs territorialisés

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS TERRITORIALISÉS
Faciliter et amplifier l'usage du vélo à l'échelle du Bassin	Obj.1 Poursuivre le maillage et assurer une continuité sécurisée des itinéraires cyclables
	Obj.2 Développer les stationnements sécurisés pour les vélos
	Obj.3 Déployer un écosystème vélo (services et acteurs du vélo)
Améliorer les conditions de l'intermodalité	Obj.4 Assurer une mise en cohérence des offres entre les modes (urbain / interurbain / ferroviaire)
	Obj.5 Accroître l'accessibilité aux PEM et leur connexion avec la ville
	Obj.6 Travailler à la mise en œuvre des conditions d'une billettique interopérable
	Obj.7 Fluidifier le parcours usager notamment grâce à une information harmonisée
Poursuivre la décarbonation	Obj.8 Rechercher des synergies entre les acteurs pour faciliter le déploiement des énergies décarbonées
	Obj.9 Structurer des objectifs de décarbonation à l'échelle du bassin
Poursuivre le développement du covoiturage à l'échelle du bassin	Obj.10 Élargir la base de données des utilisateurs et homogénéiser la prestation de service à l'échelle du bassin (Groupement de commande ?)
	Obj.11 Structurer et mailler les aires de covoiturage
Améliorer la coordination de l'information lors de situations dégradées	Obj.12 Coordonner l'action des AOM lors des situations dégradées
Prendre en compte les spécificités des zones peu denses	Obj.13 Réfléchir aux différentes solutions de mobilité en zone peu denses
Solidarité	Obj.14 Construire un plan d'action commun en faveur de la mobilité solidaire

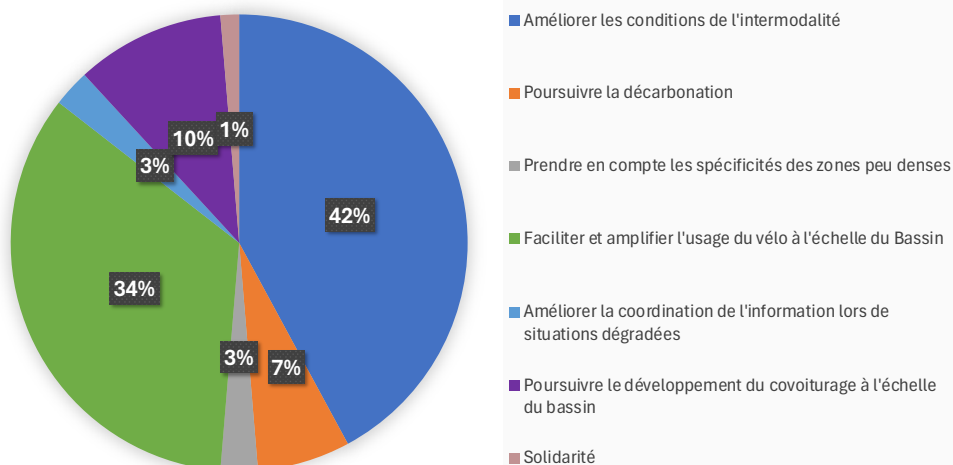
Seconde étape du travail de co-construction : Identification et choix des engagements du COM

La déclinaison des objectifs en engagements s'est faite lors de cinq réunions : 2 ateliers et 2 COTECHBASS pour la construction, le COBASS n°3 pour la validation. Ces réunions ont été complétées par des travaux intermédiaires sur la plateforme Expertise & Territoires.

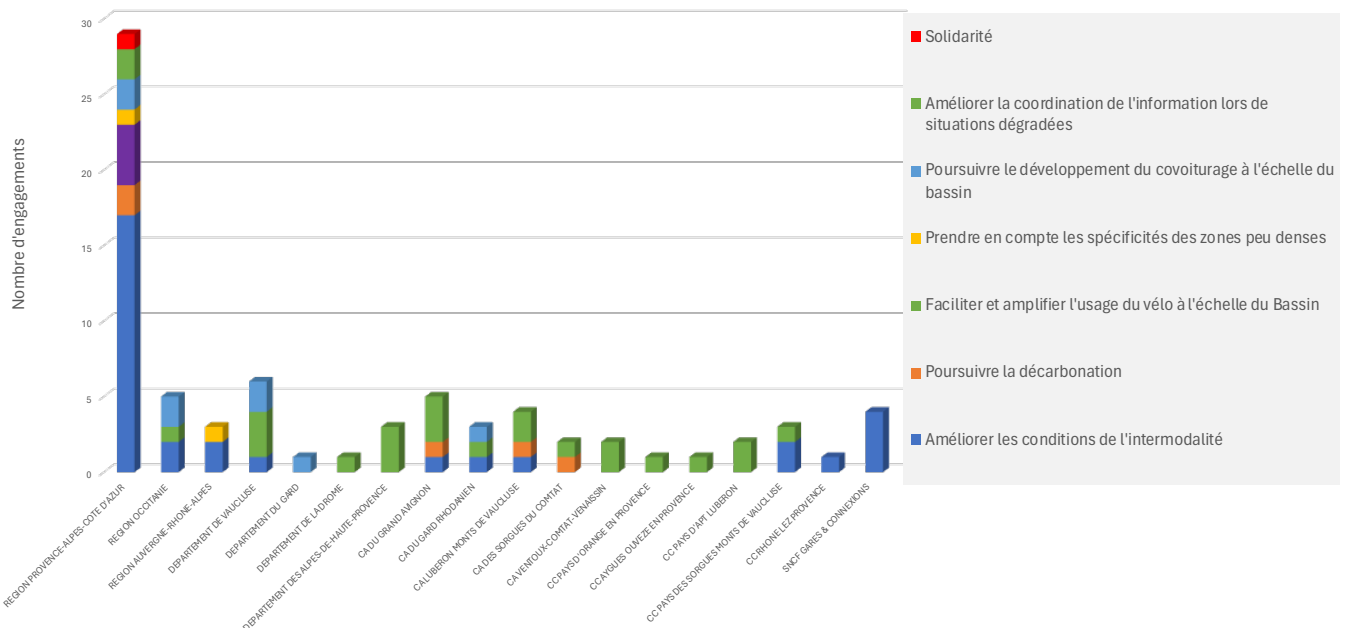
Objectifs généraux auxquels le plus d'engagements ont été rattachés :

- Améliorer les conditions de l'intermodalité,
- Faciliter et amplifier l'usage du vélo à l'échelle du bassin
- Poursuivre le développement du covoiturage à l'échelle du bassin.

Répartition des engagements par objectif général principal



Répartition des engagements par objectif général et par pilote principal





FOCUS sur les engagements du bassin issus de la co-construction

X10 engagements du bassin
établis par les acteurs du bassin

Objectifs généraux	Objectifs territorialisés	Libellé de l'engagement	Pilote principal
Faciliter et amplifier l'usage du vélo à l'échelle du Bassin	Poursuivre le maillage et assurer une continuité sécurisée des itinéraires cyclables	Veiller au liaisonnement cyclable entre les EPCI et pôles générateurs d'activités à l'intérieur et à l'extérieur du bassin de mobilité	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE, DEPARTEMENT DU GARD
	Poursuivre le maillage et assurer une continuité sécurisée des itinéraires cyclables	Mettre en œuvre un partage, une mutualisation et une harmonisation des données SIG afin d'améliorer la cartographie des itinéraires et des aménagements cyclables	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Améliorer les conditions de l'intermodalité	Assurer une mise en cohérence des offres entre les modes (urbain / interurbain / ferroviaire)	Mise en place d'un suivi des données mobilités	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE, REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, CA VENTOUX-COMTAT-VENAISSIN, CA DU GRAND AVIGNON
	Assurer une mise en cohérence des offres entre les modes (urbain / interurbain / ferroviaire)	Améliorer la coordination des offres tarifaires de TC sur tous les réseaux imbriqués	REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
	Assurer une mise en cohérence des offres entre les modes (urbain / interurbain / ferroviaire)	Partage des évolutions de l'offre entre AOM + SNCF y compris volet tarification	REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
	Assurer une mise en cohérence des offres entre les modes (urbain / interurbain / ferroviaire)	Mise en place d'une action pédagogique sur la création de l'offre ferroviaire	REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Poursuivre la décarbonation	Rechercher des synergies entre les acteurs pour faciliter le déploiement des énergies décarbonées	Travailler à la mutualisation des bornes de recharge dans les PEM	CA DU GRAND AVIGNON, CA LUBERON MONTS DE VAUCLUSE, REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Poursuivre le développement du covoiturage à l'échelle du bassin	Élargir la base de données des utilisateurs et homogénéiser la prestation de service à l'échelle du bassin (Groupement de commande ?)	Expérimentation puis déploiement de trains à batterie sur l'axe Avignon TGV-Carpentras	CA DU GRAND AVIGNON, CA LUBERON MONTS DE VAUCLUSE, CA DU GARD RHODANIEN, CA DES SORGUES DU COMTAT, CA VENTOUX-COMTAT-VENAISSIN, CC PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE
	Structurer et mailler les aires de covoiturage	Poursuivre le développement du réseau des aires de covoiturage	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Solidarité	Construire un plan d'action commun en faveur de la mobilité solidaire	Élaborer un plan d'action commun en faveur de la mobilité solidaire (PAMS)	REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

FOCUS sur la collaboration entre acteurs illustrée par le nombre d'engagements

